



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 75160

Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions d'accès à la profession d'infirmière. En effet, alors que nous avons un manque évident d'infirmières et que nous sommes obligés d'en faire venir de l'étranger, la France ne semble pas capable de faire un effort financier suffisant pour aider les candidates à s'engager dans cette profession. En effet, de nombreuses mères de famille élevant seules leur enfant et se trouvant dans une situation financière difficile se plaignent de ne pas pouvoir financer les études d'infirmière de leur enfant. Cela paraît extrêmement dommageable compte tenu de la pénurie de compétence que nous connaissons en France. C'est pourquoi, un effort financier tout particulier devrait être fourni. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nudant](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75160

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1849